Première approche de la RE2020 et de l'empreinte carbone (formation à distance)

Outils & choix de conception

Durée : 2 demi-journées de 3,5 heures (soit 7h au total)

Thématique(s) : ACV, Bas carbone, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

Date : 6 et 7 novembre 2023 (après-midi)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) :Cédric CRETON, Ingénieur et gérant de IMAEE Efficience, la branche AMO-formation du Groupe IMAEE (BE IMAEE)

Programme de formation

Introduction sur la Réglementation Environnementale 2020 dans le neuf :

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Approche critique : évolutions / RT 2012 et bilan de l'expérimentation E+C-
- Analyse d'un projet RE2020 sur la base de son référentiel
- Impact sur les méthodes de travail : prérequis techniques et approche équipe concepteurs avec le rôle des cotraitants architectes, économistes, BET.
- Découpage des lots selon la RE2020

Approche ACV Analyse du Cycle de Vie, empreinte carbone & matériaux :

- L'analyse de cycle de vie et la décomposition par lot selon la méthode RE2020
- Revue des outils de calcul : base INIES et logiciels
- L'empreinte carbone au centre de la démarche de conception

Mise en application de la RE2020 :

- Mise en application de la RE2020 sur typologie de bâtiments & zonage climatique (revue de projets)
- Retours d'expériences : les principaux paramètres à maîtriser
- Echanges avec les participant.e.s

Objectifs de formation

- Connaître la Règlementation Environnementale 2020 et ses champs d'application
- Comprendre les objectifs de cette nouvelle règlementation dans un contexte de transition écologique
- Identifier les évolutions amenées par la RE2020 vis-à-vis de la RT 2012 au travers de l'expérimentation E+C-, et comment l'appliquer à un projet
- Comprendre les impacts de la RE2020 sur les méthodes de travail, d'un point de vue de la conception et de l'approche multi-acteurs
- Appréhender les conséquences des choix de conception dans un projet RE2020 selon les différentes typologies de bâtiments
- Comprendre les liens entre ACV et RE2020 et appréhender la notion d'empreinte carbone
- Connaître les critères et les niveaux de performance, ainsi que les outils de calculs afférents

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées de 3,5 heures (soit 7h au total)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Pour permettre la bonne interactivité de cette formation à distance, le stagiaire s'engage à suivre la formation caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de sa participation dans de bonnes conditions matérielles.
- Taille du groupe : max. 15 personnes.

Tarifs de la formation

390 € HT soit 468 € TTC
& tarif préférentiel : pour une inscription à 2 ou + : 350 € HT (420 € TTC)
pour les anciens stagiaires DDQE : 320 € HT (384 € TTC)

***Tarifs 2024* :** *430 € HT, soit 516 € TTC*
Tarifs préférentiels 2024 : 385 € HT (462 € TTC) pour une inscription en groupe ; 350 € HT (420 € TTC) pour les anciens DDQE.
**applicables pour toute formation ayant lieu à partir du 1er janvier 2024*

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d'inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.
Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

Dernière mise à jour du programme

--

Contact de la formation

Contact formation à distance
03 67 10 47 81
formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)